



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°14 – 25/04/2019

La politique familiale pour reconstruire

A la suite du Grand Débat National, le Président de la République a présenté ses quatre orientations pour les années à venir.

L'UNAF avait relayé l'attente forte des familles et note avec une grande satisfaction que le Président de la République ne les a pas oubliées dans ses priorités. L'UNAF partage pleinement le cap fixé par le Président : « *Je veux que nous puissions redéfinir la force d'une politique familiale et retrouver une dynamique de natalité* ».

Pour y parvenir, il faut répondre aux problèmes de niveau de vie des familles car l'enfant représente toujours un coût. Concrètement, la sous-indexation des prestations familiales (allocation de rentrée scolaire, complément mode de garde, allocations familiales, etc.) décidée pour 2019 est un coup dur qui leur a été porté. Tout comme pour les retraites, il est indispensable de revenir rapidement à une indexation des prestations familiales selon le coût de la vie. Il faut aussi aller plus loin dans les politiques de conciliation en améliorant le congé parental et le complément mode de garde et en investissant davantage dans l'accueil de la petite enfance.

L'UNAF partage également le cap fixé par le Président de mieux accompagner les « *situations familiales particulières* ». Le renforcement du dispositif permettant le versement effectif des pensions alimentaires est de nature à améliorer la situation des parents séparés et de leurs enfants. Cette mesure va dans le bon sens. Pour aider efficacement les familles monoparentales, elle mérite d'être complétée par d'autres actions, parmi celles que l'UNAF a proposées dans le cadre du grand débat. L'UNAF salue également la volonté du Président de construire des droits pour les aidants familiaux, ceux qui ont un enfant en situation de handicap ou un parent en perte d'autonomie : c'est une demande récurrente de l'UNAF qui sera attentive à sa mise en œuvre.

D'autres réformes à venir concernent les familles : la réforme des retraites, confirmée par le Président, devra intégrer les droits familiaux, ce qui dépasse largement la question des aidants familiaux. De même pour la stratégie sur le grand âge annoncée pour l'automne, dont le Président a souligné, à juste titre, l'objectif de réduire le reste à charge des familles confrontées à la dépendance de leurs membres.

Il y a quelques jours, dans son adresse à la Nation, le Président de la République invitait à « *retrouver le fil de notre projet national, celui qui nous a fait, qui nous unit, un projet humain, passionnément français* » ; « *Nous sommes ce peuple de bâtisseurs. Nous avons tant à reconstruire.* ».

Quoi de mieux que la politique familiale pour relever cet immense défi ?

Redonner confiance aux familles, relancer la politique familiale, c'est redonner confiance dans l'avenir. L'UNAF entend contribuer à cette reconstruction.

→ [Lire la contribution de l'UNAF au Grand Débat National pour l'ensemble des familles.](#)

→ [Lire les 25 propositions de l'UNAF pour les familles monoparentales.](#)

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr

Contact presse : Laure MONDET 01 49 95 36 05 twitter.com/unaf_fr

